AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin Technique N° I3 d'Octobre I96I

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

Les maladies attaquant les jeunes plantules de céréales sont généralement transmises par les semences. Les organes des champignons qui provoquent ces maladies se trouvent soit à la surface (transmission externe), soit à l'intérieur des graines (transmission interne).

I°) Maladies à transmission externe :

On trouve dans le commerce des produits ayant une action sur plusieurs maladies et d'autres spécifiques d'une seule maladie. En dehors de cas spéciaux on préférera naturellement les produits polyvalents. Ces spécialités sont utilisables :

- soit par voie humide (trempage) en ayant soin d'éliminer pendant le traitement les grains qui surnagent. Les semailles devront être effectuées dans les 24 heures.
- soit par poudrage, humide ou sec, en utilisant un mélangeur.

Ces produits sont les suivants :

- Bouillie bordelaise à I,5% pendant I heure contre la Carie du blé,
- Sels de cuivre (Oxychlorure, chlorure, Oxyde) contre la Carie du blé, les Fusarioses et Septorioses.
- Spécialités Organo-mercuriques contre la Carie du blé, le Charbon de l'avoine, le Charbon couvert de l'orge, l'Helminthosporiose de l'orge, les Fusarioses et Septorioses.

Ces spécialités Organo-mercuriques sont extrêmement toxiques. Il convient de respecter scrupuleusement les conseils donnés par les fabricants. Entre autres, éviter de respirer les poussières et ne pas stocker les semences ainsi traitées. Ces grains ne doivent pas être livrés à la consommation humaine ou animale. D'autre part, ces semences seront bien séchées afin de ne pas nuire à leur faculté germinative.

- Formol contre la Carie du blé, le Charbon de l'avoine, le Charbon couvert de l'orge, les Fusarioses et Septorioses. Il sera utilisé à raison de I/4 litre pour I00 litres d'eau. Ensuite on recouvrira les grains traités avec des sacs.
- Hexachlorobenzène et Pentachloronitrobenzène contre la Carie du blé seulement.
- Oxyquinoléate de cuivre contre la Carie du blé, les Fusarioses et Septorioses.
- Thirame et dérivés quinoniques contre les Fusarioses et Septorioses.

2°) Maladies à transmission interne : (Charbon du blé et Charbon nu de l'orge).

Il n'existe pas de méthode chimique de lutte. Le traitement par la chaleur est seul valable. Son exécution est délicate et difficile à réaliser à la ferme. Il nécessite un appareillage utilisable seulement par des organismes spécialisés.

P37 .../...

Rappelons-en cependant la technique :

a) Trempage dans l'eau à 45° pendant IO minutes.

b) Trempage et brassage dans l'eau à 50° - 53° pendant IO minutes.

Une faible différence de température (I° à 2°) peut nuire à la faculté germinative. En effet, les températures limites sont de 53° pour le blé et 5I° pour l'orge.

A la rigueur, pour le blé on peut opérer un unique trempage dans l'eau à 45° durant 4 à 5 heures.

Il faut enfin procéder à une dernière immersion dans l'eau froide et assurer le séchage rapide des grains.

Charbon du Maïs : Dans ce cas, la désinfection des semences est peu efficace. Les spores du champignon se trouvent dans le sol ou sont entraînées par le vent depuis les organes malades. C'est pourquoi il est indispensable de brûler sur place les plantes et les parties atteintes.

Protection contre les ravageurs souterrains et les corbeaux : Certaines spécialités du commerce contiennent, en dehors des produits de désinfection, des insecticides contre les Taupins et les Vers blancs ou bien un répulsif vis à vis des corbeaux.

X

X X

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

Les directives suivantes seront suivies, si l'on veut assurer une conservation satisfaisante des pommes de terre.

I° - La désinfection du local de conservation sera assurée par la pulvérisation d'une solution de Formol sur le sol et les parois.

2° - On ne stockera que des tubercules bien ressuyés. Le triage assurera l'élimination de ceux blessés ou tachés.

3° - L'entrepôt sera obscur et convenablement aéré. La température idéale en sera de 4 à 5°. On évitera le gel et les trop fortes températures.

4° - L'épaisseur des couches de tubercules n'excèdera pas 50 cm. On aménagera dans le tas, des cheminées d'aération, à l'aide de fagots par exemple.

5° - Un éventuel excès d'humidité sera combattu par un poudrage à la chaux.

6° - L'égermage à la main peut provoquer des blessures aux tubercules. Ce sont alors des portes d'entrée de certains parasites comme les Fusarioses. On préférera donc l'égermage chimique à l'aide de spécialités commerciales à base d'hormones, mais cette méthode ne peut pas être appliquée aux pommes de terre destinées à la semence.

J. SEMEIN
Agent Technique de la Protection
- des Végétaux -

Le Contrôleur
chargé des Avertissements Agricoles
- C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX